

# 3 juillet - 10 octobre

# NOS 100 JOURS

L'ACTU DE VOTRE COMMUNE - EDITION SPECIALE - OCTOBRE 2020 - WWW.BOURGSAINTMAURICE.FR



> LE MOT DU MAIRE

> SOCIAL

> SCOLAIRE

> TERRITOIRE

> TOURISME

> TRAVAUX

> ANNUAIRE

> TRIBUNE

> À VENIR

> EN BREF

  
**LES ARCS**  
Paradiski

  
**BOURG  
SAINT  
MAURICE**

# LE MOT DU MAIRE

---

Chers habitant.e.s,

C'est avec un immense plaisir que nous vous adressons cette édition spéciale. Spéciale car c'est là notre première communication écrite que nous voulions absolument vous transmettre au bout des « 100 jours » faisant suite à notre élection. Vous y trouverez les éléments marquants et innovants de notre début de mandat.

Dès notre prise de fonction le vendredi 3 juillet, toute l'équipe s'est mise en route afin d'appliquer les premières actions qui nous sont chères : mise en place de tarifs en fonction du quotient familial, démarrage de nos stratégies pour l'habitat et l'économie, recrutement d'un manager économique... tout en intégrant dans notre quotidien et celui de nos équipes les difficultés liées à la crise sanitaire actuelle.

Cet été fut dense mais aussi extrêmement positif pour notre territoire : en témoigne la très belle fréquentation de notre destination qui nous renforce dans notre vision d'une montagne « 4 saisons ». Quant au succès du funiculaire « offert » aux piétons, il valide la nouvelle stratégie de mobilité. La bonne gestion de la situation sanitaire, la responsabilité des habitants et de nos visiteurs, ont contribué à ce que notre commune puisse passer un été serein et préparer une rentrée studieuse en ayant conscience des difficultés à venir.

Cet automne verra la création des premières instances de la démocratie participative, mais aussi les nouvelles orientations en termes de développement durable, notamment sur les chantiers comme la requalification de la place Olympique d'Arc 2000, où, en concertation avec les acteurs de la station, la végétalisation a été préférée au stationnement automobile initialement prévu.

Je tiens également à saluer toute l'équipe des employés municipaux qui a montré sa qualité de travail, sa réactivité et son désir de s'impliquer au service de toutes et tous.

Vous l'aurez compris, une nouvelle dynamique est en place, et l'équipe municipale que j'ai le plaisir de mener est dévouée et motivée pour que notre commune devienne réellement une destination responsable et un territoire accueillant pour ses habitant.e.s.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Très sincèrement,

Guillaume Desrues,

*Maire*



# PREMIÈRES ACTIONS SOCIAL

## TARIFICATION SOCIALE DE LA CANTINE, GARDERIE ET DU SKI LOISIRS

L'une des premières mesures de la nouvelle équipe municipale a été la mise en place d'une tarification indexée sur le quotient familial. Johanne Vallée, adjointe à l'Éducation et Jeunesse, rappelle que de nombreuses familles de la commune vivent en dessous du seuil de pauvreté. Cette décision est donc loin d'être anecdotique ! Les prestations concernées par cette nouvelle mesure sont la cantine, la garderie et le ski loisirs.

Auparavant, les tarifs étaient fixés au maximum, c'est à dire 5,10€ par repas et 195€ la saison de ski loisirs. Dès cette rentrée, les tarifs sont compris entre 2,50€ et 5,10€ pour la cantine et entre 100€ et 195€ pour le ski loisirs, en fonction des revenus des familles.



Dans cette même démarche d'accessibilité, la commission Sport, emmenée par Françoise Besnard, a décidé d'accueillir au ski loisirs les enfants de 5 à 14 ans, même débutants, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Cette mesure permettra d'apprendre à skier à encore plus d'enfants de la commune.

Les inscriptions sont ouvertes !

Service des sports : 04 79 07 63 89

ou <https://www.bourgsaintmaurice.fr/ski-loisirs.html>

## INFOS COVID

Depuis mars 2020, la Covid-19 fait partie du quotidien de la population. Il impacte l'organisation des services de la mairie et de la station des Arcs d'une manière générale, notamment dans la réalisation d'animations et d'événements. Malgré tout, les mesures sanitaires mises en place assurent un maximum de protection pour les agents et les usagers, et permettent à tous d'avancer dans leurs activités.

Le port du masque dans les rues ou dans les espaces extérieurs n'a pas été rendu obligatoire par la municipalité. Ce choix s'appuie sur la responsabilisation de chacun et sur la bonne conscience individuelle. Néanmoins, le masque est obligatoire dans les lieux publics clos, les transports en commun et il est vivement conseillé en cas de rassemblement.

Rappelons qu'en cas de doutes ou de symptômes, le laboratoire d'analyses médicales réalise des tests au quotidien, sur rendez-vous, et sans ordonnance. Contact : 04 79 07 29 33



Côté économie locale, et dans la continuité de l'exonération des taxes d'occupation du domaine public en vigueur depuis mai 2020 pour les bars, restaurants et commerces, la nouvelle municipalité a voté l'exonération partielle du droit de stationnement des taxis pour l'année 2020 ainsi que la non-application du pourcentage d'augmentation pour 2021.

# PREMIÈRES ACTIONS SCOLAIRE

---

Le 1<sup>er</sup> septembre dernier, jour de rentrée scolaire, le maire et les élu.e.s se sont rendus dans chacun des établissements primaires et maternels de la commune. Ces visites ont été l'occasion pour Guillaume Desrues, Johanne Vallée, ainsi que Josiane Morillon et Annabelle Rohrer, conseillères municipales, de se présenter et de rappeler aux jeunes élèves le rôle du conseil municipal.

C'est dans cet esprit de participation citoyenne et d'éducation civique qu'a été présenté aux enfants le Conseil municipal des Jeunes. Cette instance consultative, votée en juillet dernier, sera convoquée pour sa première assemblée le 14 octobre prochain. Composée de 28 enfants, elle sera associée ou consultée sur des affaires relevant de la compétence de la commune, et notamment sur l'affectation d'un budget annuel de 15 000€ destiné à la réalisation de projets pour les jeunes.

Autre nouveauté de cette rentrée : la date limite d'inscription à la cantine et à la garderie est désormais de 5 jours, contre 10 précédemment, et le rappel se fera par SMS à partir des



vacances de la Toussaint. L'objectif pour tous, parents et service scolaire, étant de faciliter et de fluidifier les modalités d'inscriptions.

Enfin, au cours du mois de septembre, les élu.e.s ont partagé avec les élèves un repas de midi à la cantine afin d'avoir un aperçu du déroulement du service et de la qualité de la nourriture proposée.

# PREMIÈRES ACTIONS TERRITOIRE

---

## LA BALLASTIÈRE - TERRITOIRE D'HAUTEVILLE-GONDON

Au lendemain des élections, les élu.e.s délégués au territoire d'Hauteville-Gondon ont échangé avec l'association Les Croqueurs de Pommes pour comprendre l'origine et le fonctionnement actuel du Verger à Vivre, situé à la Ballastière. Souhaitant reprendre la main pour soutenir ce site, le maire et les élus Tom Buet et Vincent Gaviglio ont informé la mairie de Landry que la commune de Bourg Saint Maurice n'était plus vendeuse de cette parcelle.



L'objectif de ce changement de cap est de maintenir le verger avec l'intervention de l'association Les Croqueurs de Pommes et de compléter l'utilisation du site par une exploitation agricole maraîchère. Ainsi, il y aura sur la commune un site de production de fruits et légumes en plus d'un support à la fois pédagogique (pour scolaires et visiteurs) et de formation pour l'ensemble des vergers de Tarentaise.

Ce projet est porté en partenariat avec les collectivités locales : mairies de Bourg Saint Maurice - Les Arcs et de Landry, Communauté de Communes de Haute Tarentaise (CCHT), et le soutien de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vannoise (APTV).

# PREMIÈRES ACTIONS TOURISME

## FIL CONDUCTEUR DES ACTIONS TOURISME

»»» Faire de Bourg Saint Maurice - Les Arcs une destination :  
4 saisons / durable et responsable / de proximité (régionale, nationale, européenne)

### LES ARCS - BOURG SAINT MAURICE : DESTINATION RESPONSABLE

Une nouvelle commission a vu le jour au sein d'AB Tourisme. Intitulée « Destination Durable », elle a vocation à poursuivre le travail engagé sur la certification « Flocon vert », en collaboration étroite avec l'association Mountain Riders. Cette labélisation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de réduction des déchets. Elle se base sur les accords de Paris et engage la commune à réduire de moitié son impact environnemental tous les dix ans.

Autre projet durable lancé sur la commune : la valorisation de « L'Eau des Arcs ». Cette campagne visant à limiter l'utilisation de bouteilles en plastique mettra à disposition des fontaines sur le domaine skiable cet hiver pour recharger sa gourde, avant de s'étendre sur l'ensemble de la commune.

La journée de ramassage des déchets sur le domaine des Arcs est quant à elle une réussite par la mobilisation de ses 300 participant.e.s. Cette année, 670 kg de déchets ont été récoltés.



### OPÉRATION FUNICULAIRE OFFERT POUR LES PIÉTONS

Cet été 2020 a vu la mise en place d'une opération inédite : le funiculaire offert aux piétons. Cette action portée par la commune et ADS d'un coût total de 70 000€, a été financée pour moitié par la commune, soit 35 000€. Destinée à redynamiser les liaisons entre Bourg Saint Maurice et ses stations, c'est un beau succès qui a permis à 187 325 passagers d'emprunter le funiculaire cet été (contre 65 000 l'année précédente). Cette opération conforte la volonté de la commune de faire du funiculaire un transport public.

Les déplacements de tous, vacanciers et locaux, ont ainsi été facilités et cette opération a attiré des milliers de personnes venues des stations environnantes.

### ÉTÉ 2020 : UNE SAISON RÉUSSIE

Cet été, la destination Bourg Saint Maurice - Les Arcs a atteint un nouveau record de fréquentation avec +5,9% de nuitées, enregistrant ainsi la quatrième saison d'augmentation consécutive. Malgré la fermeture de plusieurs hébergements importants (plus de 900 lits fermés), le taux de remplissage des établissements ouverts a été excellent et la venue des propriétaires de résidences secondaires en hausse (+7,3%). Aux Chapieux, la navette a transporté 15 125 personnes et son office de tourisme accueilli 6 150 vacanciers.

La forte demande en activités sportives outdoor, qui perdure encore en septembre, a profité à une grande partie des acteurs du territoire et conforte le projet de positionner la commune vers un tourisme quatre saisons.



### LES ARCS : VISITES DE SITES

Le mois d'août a été l'occasion pour les élus d'aller à la rencontre des acteurs locaux des Arcs. Plusieurs demi-journées de travail à Arc 1600, Arc 1800 et Arc 1950-2000 ont permis d'échanger avec les socio-professionnels, les représentants de copropriétés et les associations de propriétaires afin de

mesurer les enjeux à court et moyen termes de chacun de ces sites. L'objectif est de travailler en concertation et de définir, ensemble, les grandes orientations de la station des Arcs, tout en prenant en compte les spécificités et l'identité de chacune.

# PREMIÈRES RÉALISATIONS

# TRAVAUX

## FIL CONDUCTEUR DES TRAVAUX

»»» Consulter la population, utiliser des matériaux durables et sourcés et augmenter la végétalisation des espaces publics

### REQUALIFICATION DE LA PLACE OLYMPIQUE - ARC 2000

À Arc 2000, la requalification de la Place Olympique a démarré début septembre. Le projet, validé par toutes les parties prenantes (Commune, ADS et ASL Arc 2000), a pour objectif d'améliorer l'aspect paysager de cet espace central de la station.

La végétalisation et la piétonnisation sont au cœur du projet. En opposition avec le projet initial, les véhicules ne pourront plus circuler sur cette place et les déplacements piétons seront facilités par des cheminements aménagés.

Enfin, les terrasses des bars et restaurants seront reconstruites et intégrées harmonieusement à l'aménagement de la place.



### VILLAGES : LES ÉCHINES DESSOUS

Dans le cadre de la mise en accessibilité des équipements municipaux, initiés précédemment, la salle communale des Echines est actuellement en travaux. La partie supérieure du bâtiment avait été mise aux normes en 2012. Afin de rendre accessible à tous la salle inférieure, la commune réalise un mur de soutènement et un cheminement adapté depuis une plateforme de stationnement. Les matériaux de terrassement ont été réutilisés pour le nouvel aménagement.

### ECOLES ET MULTI-ACCUEIL

Profitant de la fermeture des établissements scolaires et petite enfance, des travaux ont été réalisés dans ces bâtiments au cours de l'été. Ils visent à réduire les déperditions énergétiques et améliorer ainsi la performance énergétique des structures et le confort des enfants.

A l'école Petit Prince, réfection de la toiture, installation de panneaux photovoltaïques et création d'un préau ; à l'école d'Arc 1800, troisième et dernière tranche de la rénovation de la toiture et réfection des peintures. Enfin, pour la crèche Brin de malice, changement des menuiseries et pose de volets roulants.



### LIEU DU SOUVENIR AU QUARTIER DES ALPINS

À Bourg Saint Maurice, le Quartier des Alpains accueille depuis mi-septembre un lieu du souvenir, en mémoire du 7ème Bataillon de Chasseurs Alpains.

Ce projet a enfin vu le jour sous forme de tablettes illustrées. Son emplacement initial, au cœur de la ZAC des Alpains, a été modifié en concertation avec les Anciens combattants pour gagner en visibilité et en accessibilité. Ce monument rappelle le passé militaire du quartier et de la commune.

Initialement prévue le 11 novembre, l'inauguration est reportée à une date ultérieure compte tenu des conditions sanitaires actuelles.

# PRATIQUE ANNUAIRE



Mairie 04 79 07 23 33	Fourrière animale 04 79 07 22 81	Relais Assistantes Maternelles (CCHT) 04 79 07 11 97
Mairie annexe des Arcs 04 79 07 14 51	Halte-garderie «Brin de Malice» 04 79 07 59 31	Service Etoile (CCHT) 04 79 07 60 22
AB Tourisme 04 79 07 12 57	Local des Jeunes (CCHT) 04 79 07 27 16	Service passeports 04 79 07 87 87
Centre hospitalier 04 79 41 79 79	Ludothèque 04 79 07 40 69	Service scolaire 04 79 07 99 64
Centre nautique Bourg Saint Maurice 04 79 07 09 27	Maison de santé 04 84 35 06 00	Service des fêtes 04 79 07 90 72
Centre nautique La Piscine (Les Arcs) 04 79 07 07 90	Médiathèque 04 79 07 52 14	Service des sports et équipements sportifs 04 79 07 28 09
Club loisirs (CCHT) 04 79 07 07 11	MSAP (CCHT) 04 55 31 78	Services techniques 04 79 07 50 55
Ecole de Musique de Haute Tarentaise (CCHT) 04 79 07 54 90	Police municipale 04 79 07 22 81	Transports scolaires (CCHT) 04 79 41 51 45

## DE L'OPPOSITION TRIBUNE

Le 28 Juin dernier les électeurs de Bourg Saint Maurice – Les Arcs ont choisi clairement leur nouveau Conseil Municipal, plaçant notre équipe en situation minoritaire. Ainsi donc, pour les six années à venir cinq élus de notre équipe vous représenteront et vous pouvez compter sur nous pour être conscients de nos responsabilités, vigilants quant aux choix qui seront faits par l'équipe majoritaire. D'autant plus vigilants que pendant des mois on nous a beaucoup parlé de transparence, de démocratie participative, de concertation à tous les niveaux... Pourtant, après seulement deux mois d'exercice de ce nouveau mandat municipal, il faut se rendre à l'évidence, il y a loin du discours à la réalité, et les bribes d'informations qui nous viennent (très curieusement par voie de presse) nous laissent quelques craintes en la matière.

A titre d'exemples dans la ZAC des Alpes:

- La salle « plurivalente » projetée par l'ancienne municipalité, se voit désormais vouée aux oubliettes, avec la dénonciation du marché de maîtrise d'œuvre. On regrettera au passage que la Commune abandonne ainsi une dépense de l'ordre de 80 000 euros qui passe aux pertes plus qu'aux profits. Si l'on imagine que des congressistes hébergés à Bourg-Saint-Maurice vont se rendre en séance au centre Taillefer, bonjour les économies d'énergie, de temps et d'attractivité.

- Depuis l'origine une zone d'activités est prévue dans la ZAC (acceptée à l'unanimité du CM lors de sa création). Un premier bâtiment a vu le jour et a déjà accueilli plusieurs activités. Un second bâtiment sous compromis de vente et demande de Permis

de construire était en cours de préparation lorsque la nouvelle Municipalité a stoppé cette opération sans préavis. Or il s'agissait du projet d'une entreprise locale générant 7 emplois, qui risquent désormais de s'installer dans une autre commune. Pour mémoire il est utile de rappeler que la Commune en vertu du contrat passé avec l'Etat a l'obligation de permettre des créations d'emplois en nombre dans cette ZAC. La décision d'abandon du projet, si elle se confirmait se passe de commentaires.

- On notera enfin que ni les commissions de travaux, ni la commission « Aménagement du territoire » n'ont été consultées, ni même informées sur ces sujets.

Et ce n'est qu'un début, mais, pour les six années à venir, nous garderons cette même vigilance pour tous les projets qui avaient été engagés ou qu'ils soient nouveaux, afin que l'intérêt général reste une préoccupation permanente. Moins d'un trimestre s'est écoulé depuis les élections et le contexte de pandémie reste une préoccupation pesante qui nous invite à rester solidaires et concernés par les conséquences inévitables qui doivent nous mobiliser demain pour que la collectivité y réponde dans le sens du bien commun.

Nous restons à votre disposition et vous invitons tout simplement à bien rester prudents et à prendre soin sans relâche de vous et de vos proches.

[réunispouragir73700@gmail.com](mailto:réunispouragir73700@gmail.com)

# À VENIR

## MANAGER ÉCONOMIQUE

Responsable de la mise en œuvre et de l'animation de la politique économique et commerciale de la ville, le manager économique mobilise, fédère et accompagne les partenaires économiques et les porteurs de projets en étant leur référent de proximité.

Le recrutement est en cours !

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

*Conseil municipal des Jeunes* : instance participative constituée de 28 enfants tirés au sort au sein des 6 écoles primaires de la commune (classes de CM1 et CM2), le conseil municipal des jeunes se réunira pour la première fois le 14 octobre prochain en mairie.

*Conseil municipal Citoyens* : 28 membres seront très prochainement tirés au sort dans les listes électorales en respectant la parité et la répartition des citoyens sur le territoire communal.

## HAUTEVILLE-GONDON

Après le classement des villages de Petit et Grand Gondon en agglomération (permettant de remettre des dispositifs de ralentissement suite à leur suppression par le Département lors de la réfection des enrobés), les élu.e.s souhaitent avancer en concertation avec les habitants sur le sujet de la sécurité routière.

## VILLAGES

Réunions sur les thèmes de la circulation, la mobilité, la vie de villages, les écoles, et les animations prévues :

- › Vulmix : le 29 octobre à 20h
- › Hauteville - Gondon : le 11 novembre à 17h30
- › Le Châtelard et Les Echines (dates à venir)

# EN BREF

## REPRÉSENTATIVITÉ

Afin d'étendre les actions de la commune et d'imprimer ses orientations politiques à l'échelle du territoire, plusieurs élu.e.s représentent la collectivité dans les instances suivantes :

› à la Communauté de Communes de Haute Tarentaise (CCHT), Bourg Saint Maurice - Les Arcs occupe deux vice-présidences avec Laurence Régnier, vice-présidente de la commission Jeunesse et Sports, et Laurent Chelle, vice-président en charge de la commission Mobilité et Habitat.

› à l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APT), Guillaume Desrues est vice-président en charge de la commission Energie, Air, Climat.

› à l'Association Nationale de Maires de Stations de Montagne (ANMSM), Guillaume Desrues est membre du conseil d'administration, en charge du dossier « Cîmes durables »

Ces sièges sont autant d'occasions de renforcer le rayonnement du territoire dans sa globalité et de porter un projet commun pour les communes de montagne.

## FEUX D'ARTIFICE

Conformément aux engagements de la nouvelle équipe, seuls les feux d'artifice traditionnels organisés par la commune les 14 juillet et 31 décembre seront maintenus.

Le budget qui leurs était dédié (37 000 € par an) sera reporté sur des manifestations plus durables.

## MOBILITÉ

Signature d'une pétition pour le retour des trains de nuit et vote d'une motion pour le maintien de l'Eurostar.

Pétition en ligne sur [change.org](https://change.org)  
#SaveTheSkiTrain

**ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER MENSUELLE**, et recevez chaque mois les informations de la commune.

Inscriptions sur [www.bourgsaintmaurice.fr](http://www.bourgsaintmaurice.fr)

**SUIVEZ LA PAGE FACEBOOK** de la mairie : @mairiebsmlesarcs